

**ANNEXES INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES
DERIVEURS - QUILLARDS 2021-2024**

	<p align="center"> CRITERIUM 44 OPEN Optimist, Skiff et IND /FCO Hansa Grade : 5 B Dates complètes : le 25 mai 2025 Lieu : Erdre La Grimaudière Autorité Organisatrice : ANCRE La Chapelle sur Erdre </p>	
---	--	---

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est **l'entrée du Club-House** ; ils seront également mis en ligne à l'adresse :
< <https://www.ancrcn.fr/events/criterium-44-fco-opti/> >.
- 3.2 Procédures pour les instructions verbales : briefing à 10h00 devant le Club-House.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé [devant le Club-House].
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **[20 minutes]** après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Dates des courses :

Date	Classe	Classe	Classe	Classe
25/05/2025	Optimist]	OBIC	IND	Hansa

- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est [à 11 **heure**].

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont [**défini lors du briefing**].

8. ZONE DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en annexe ZONES DE COURSE

9. LES PARCOURS

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont [Chiffre jaune « 1 » pour les parcours construits de type triangles Bâbord ou « 2 » pour Tribord sur un tableau numérique installé sur l'avant du bateau CC, (chiffre orange = nombre de départs). Lors du briefing, sera indiqué le parcours (PP ou GP) prévu pour chaque classe.

10. MARQUES

- 10.1

Départ	Parcours	Arrivée
[Bouée cylindrique Blanche]	[Bouées cylindriques jaunes]	[Bouée cylindrique rouge]

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre [**le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord**] et **le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord**] pour le parcours 1 mais en cas de parcours 2 (tribord), Le bateau CC sera à l'extrémité bâbord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité tribord.).

- 12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **[4 minutes]** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre [**un mât arborant un pavillon bleu**] et [**le côté parcours de la marque d'arrivée**].

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Pour [toutes les classes], la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er} (intéresserie ou groupes temps compensé)
[toutes]	[20 minutes]	[40 minutes]	[40 minutes]

16.2 Les bateaux ne finissant pas [15 minutes] après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A5.1 et A5.2).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de [45 minutes] après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé bureau club house].

17.3 L'annexe T (conciliation) sera en vigueur sur cette épreuve. La conciliation sera assurée par le Président du Comité de Course (PCC). Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des conciliations dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les conciliations auront lieu dans la salle dédiée située au port de plaisance. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information. En cas d'échec de la conciliation, le formulaire de demande d'instruction sera transmis à la CRA ou au Juge référent au plus tard le mardi midi suivant l'épreuve pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu selon des modalités qui seront transmises aux personnes concernées.

18. CLASSEMENT

18.1 [1] course doit être validée pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

(a) Quand moins de [trois] courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand [trois] courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système [temps sur temps].

18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription ou des tables de rating de la FFVoile seront affichés au tableau officiel d'information dès que possible et au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

21. CONTRÔLE DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

[DP] UN bateau doit être conforme aux règles 75 minutes avant son signal d'avertissement.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés [par un pavillon triangulaire jaune].

23. ACCOMPAGNATEURS

23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés [non utilisé].

26. PRIX

Des prix seront distribués [selon les classements prévus par le Championnat Départemental Open 44 en vigueur].

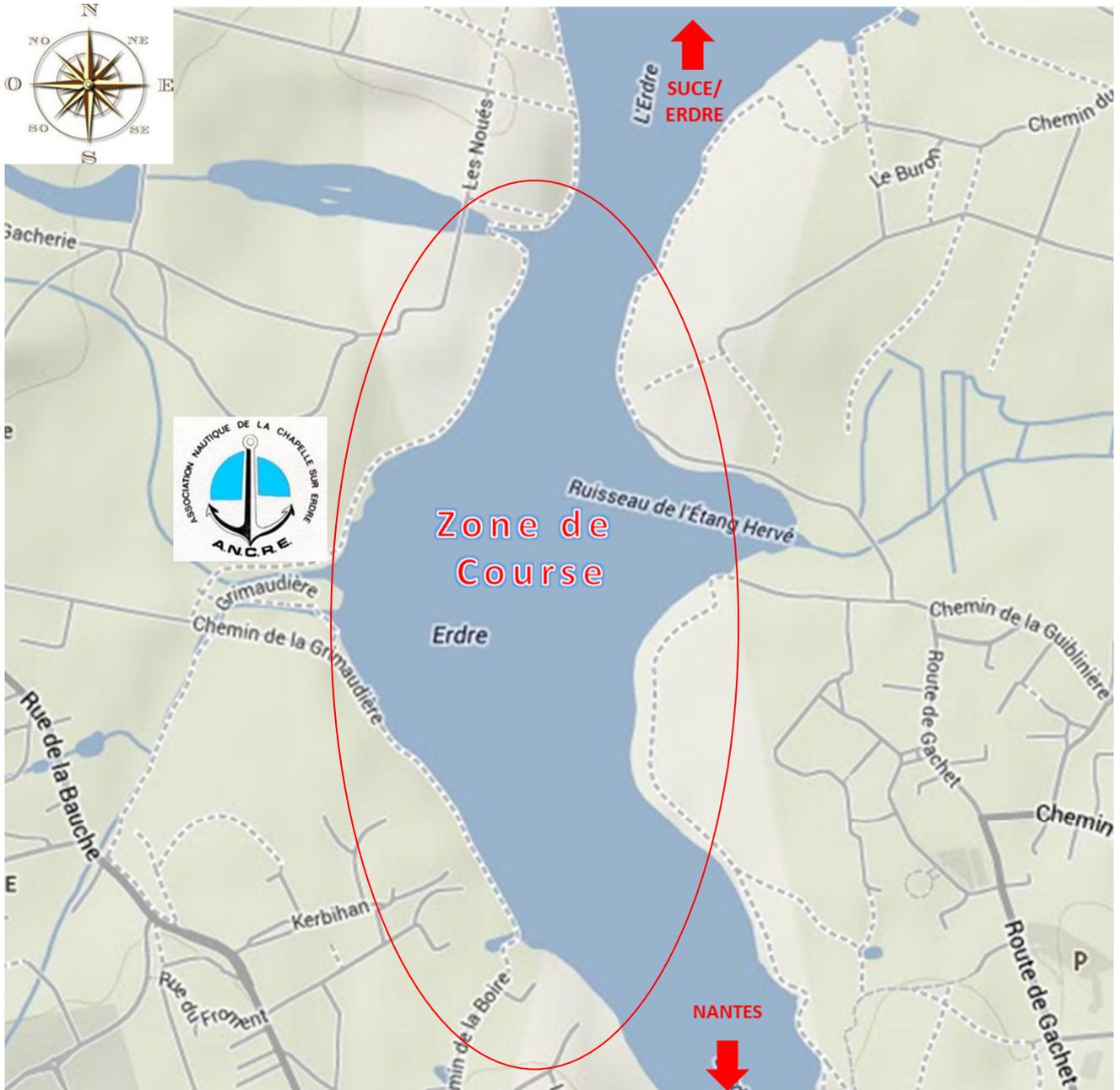
Arbitres désignés :

Président-e du comité de course : [Suzanno , OLLIVIER]

Président-e du jury :

ANNEXE 1 PLAN D'EAU / ZONES DE COURSE

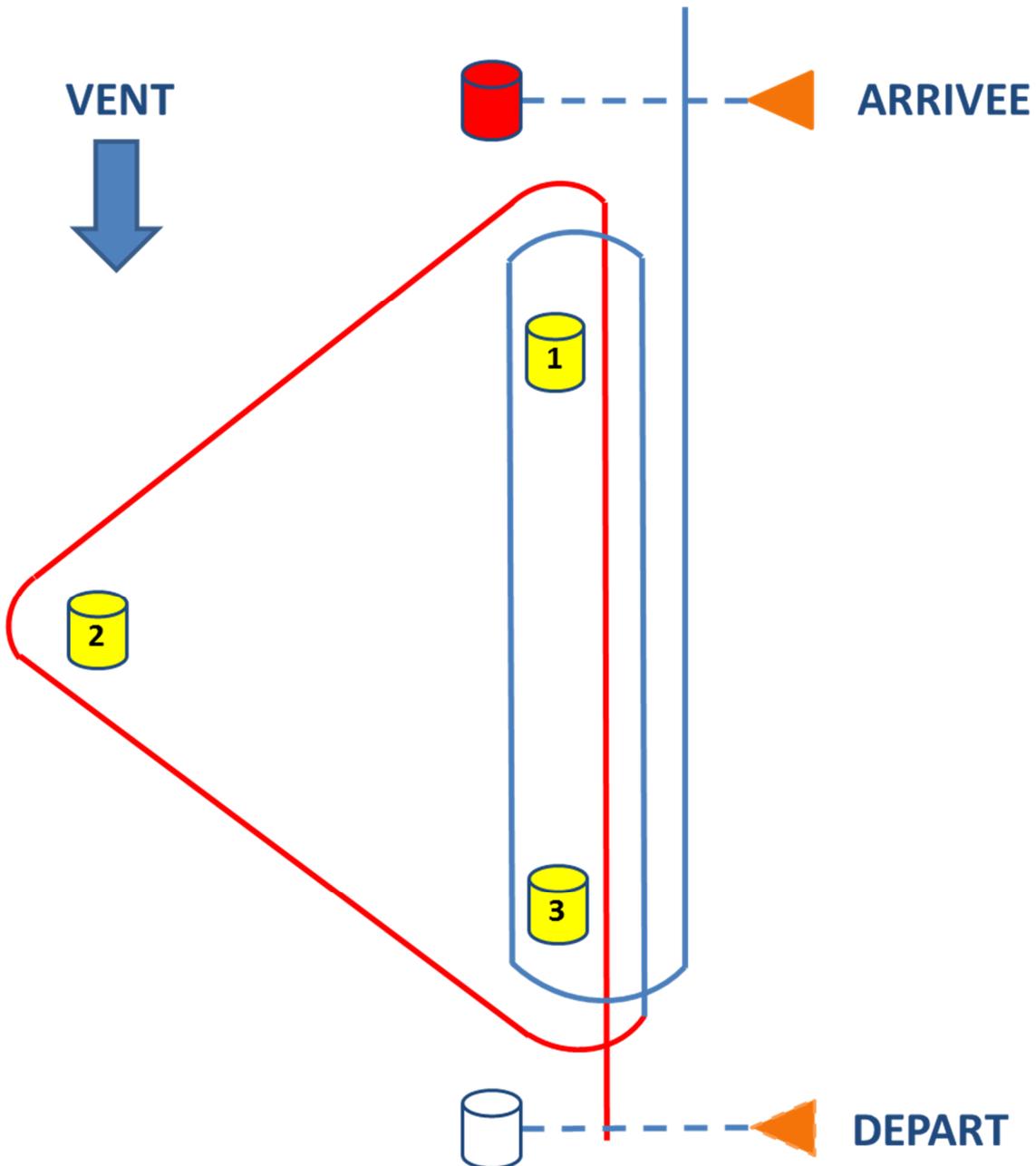
*Carte marine décrivant l'emplacement des zones de course
Préciser les zones qui sont des obstacles*



ANNEXE 2 PARCOURS

Parcours : **N°1 -Triangle BABORD (GP)**,

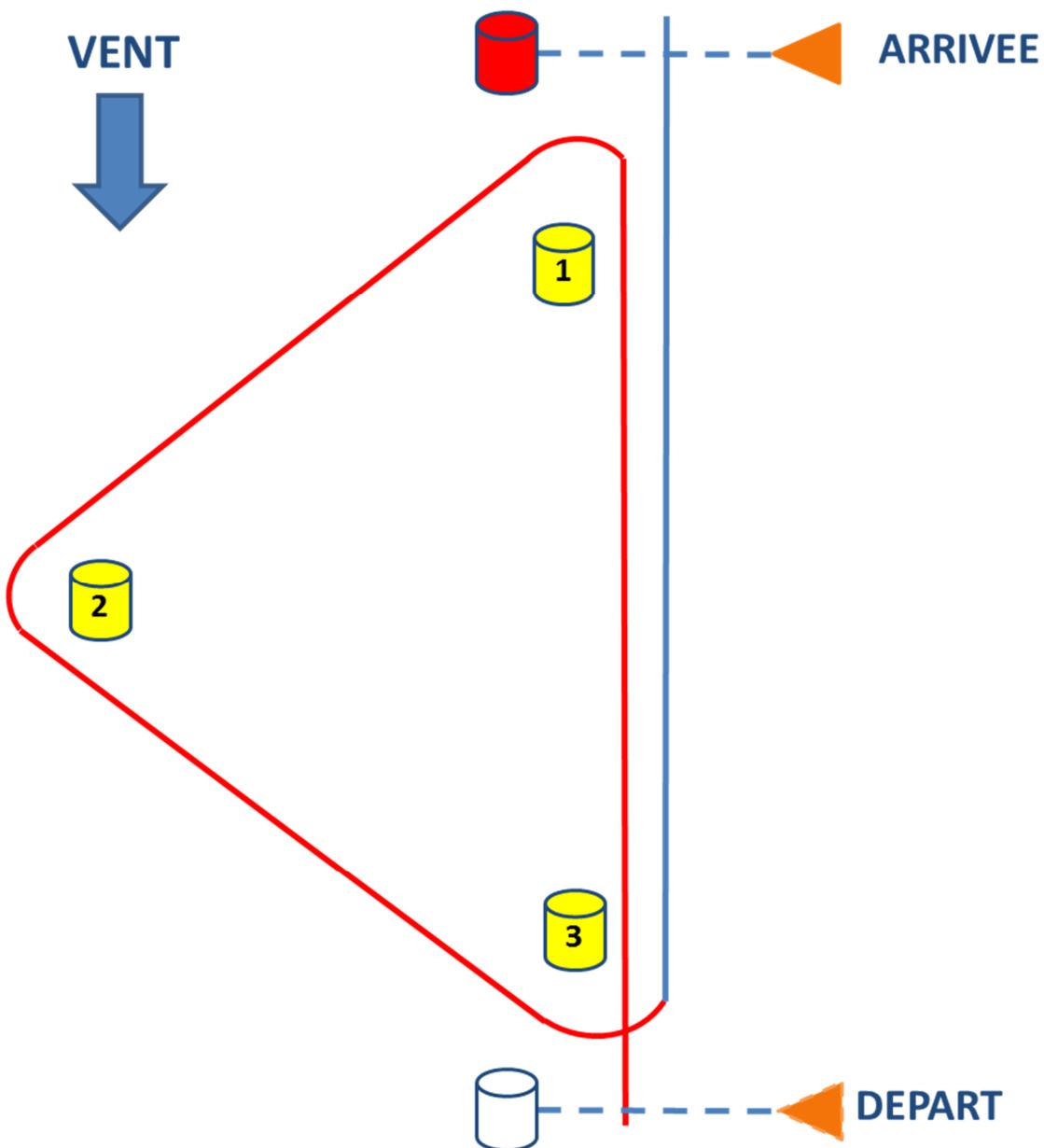
Ordre de passage des bouées : **Départ, 1, 2, 3, 1, 3, ARRIVEE**



Annexe 2 Parcours

Parcours : **N°1 – Triangle BABORD (PP)**

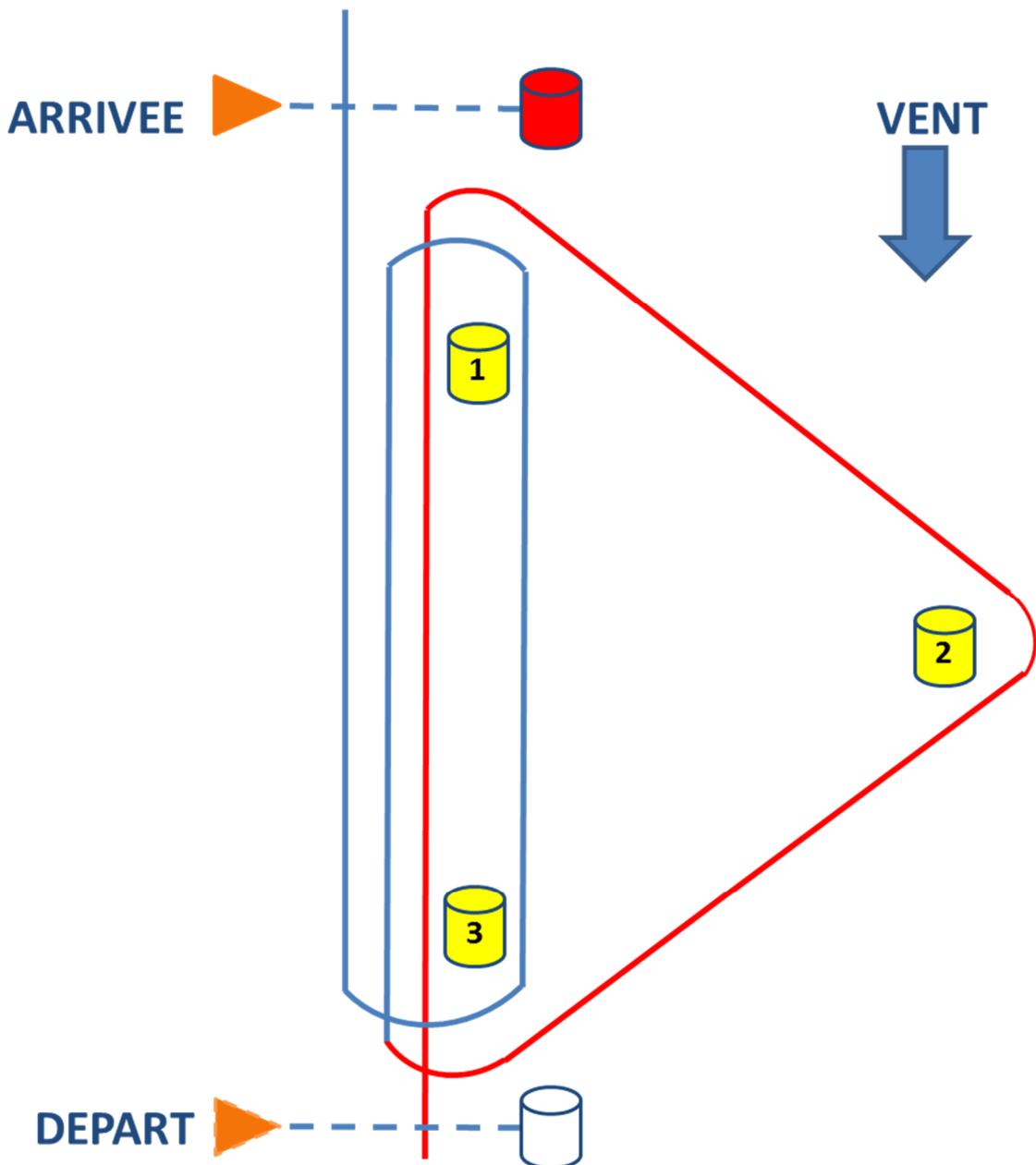
Ordre de passage des bouées : **Départ, 1, 2, 3, ARRIVEE**



Annexe 2 Parcours

Parcours : **N° 2 -Triangle TRIBORD (GP)**

Ordre de passage des bouées : **Départ, 1, 2, 3, 1, 3, ARRIVEE**



Annexe 2 Parcours

Parcours : N° 2 – Triangle TRIBORD (PP)

Ordre de passage des bouées : **Départ, 1, 2, 3, ARRIVEE**

